



LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

MESSAGE PUBLIÉ À L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DE SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE PALESTINIEN

Le 29 novembre 2025

Cette année, la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien intervient après deux années d'horribles souffrances à Gaza et le début d'un cessez-le-feu indispensable.

Les survivants pleurent la mort de dizaines de milliers d'amis et de proches, dont près d'un tiers d'enfants, et des milliers de personnes ont été blessées. La faim, les maladies et les traumatismes sévissent, tandis que les écoles, les logements et les hôpitaux gisent en ruines.

Les injustices persistent également en Cisjordanie occupée, y compris à Jérusalem-Est, du fait des opérations militaires israéliennes, de la violence des colons, de l'expansion des colonies, des expulsions, des démolitions et des menaces d'annexion.

Dans le même temps, des centaines de travailleurs humanitaires ont été tués. La majorité d'entre eux étaient des employés palestiniens de l'ONU. Jamais, dans toute son histoire, l'Organisation n'a connu de telles pertes de personnel. Ce conflit a fait plus de morts parmi les journalistes que tout autre depuis la Seconde Guerre mondiale.

À bien des égards, cette tragédie a mis à l'épreuve les normes et les lois qui guident la communauté internationale depuis des générations. Le meurtre d'un si grand nombre de civils, le déplacement répété d'une population tout entière et l'entrave à l'aide humanitaire ne devraient jamais être tolérés, quelles que soient les circonstances.

Le cessez-le-feu récemment conclu offre une lueur d'espoir. Il est désormais essentiel que toutes les parties le respectent pleinement et travaillent de bonne foi pour trouver des solutions qui rétablissent et respectent le droit international. Il faut notamment restituer rapidement et dignement les dépouilles des otages des attentats du 7 octobre aux familles endeuillées en Israël.

L'acheminement de l'aide humanitaire vitale à Gaza doit être autorisé à grande échelle, et la communauté internationale doit continuer de soutenir fermement l'UNRWA, qui est une bouée de sauvetage irremplaçable pour des millions de Palestiniens, y compris pour les réfugiés.

Je réitère mon appel à mettre fin à l'occupation du territoire palestinien, qui est illégale, comme l'ont affirmé la Cour internationale de Justice et l'Assemblée générale, à progresser de manière irréversible vers la solution des deux États, conformément au droit international et aux résolutions des organes de l'ONU, avec Israël et la Palestine vivant côté à côté, dans la paix et la sécurité, à l'intérieur de leurs frontières sûres et reconnues sur la base des frontières d'avant 1967, et avec Jérusalem comme capitale des deux États.

En cette journée internationale de solidarité, inspirons-nous du peuple palestinien lui-même, dont la résilience et l'espoir sont le reflet de la ténacité humaine. Ensemble, exprimons notre soutien à leur droit à la dignité, à la justice et à l'autodétermination, et œuvrons ensemble à bâtir un avenir pacifique pour toutes et tous.
